



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 37

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS propose la première lecture du projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique /The Civil Service Superannuation Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (A. Cook, D. Tratch, N. Rayner et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin d'examiner les avantages économiques et les coûts de construction d'une marina à Lac-du-Bonnet. (B. Laba, D. Ogren, C. Mitchell et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (V. Bauman, I. Muller, H. Muller et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à respecter les exigences de la *Loi sur les parcs provinciaux* et à envisager de collaborer avec les propriétaires de chalets du Manitoba afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes en matière de droits de service et de location. (M. Jamiesson, C. Forbes, J. Johnstone et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (J. Rak, E. Rak, L. Weiss et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (G. Wagner, S. Windsor, F. Howard et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (R. Branconnier, J. Miller, R. Miller et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (J. Henderson, B. Henderson, E. Frampton et autres)

M. le *ministre* ASHTON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2015-2016 — Infrastructure et Transports.

(Document parlementaire n^o 36)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* ALLUM, M^{me} DRIEDGER, M^{me} la *ministre* CROTHERS ainsi que MM. EWASKO et GERRARD font des déclarations de député.

Après la période réservée aux déclarations de député, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* au sujet de termes non parlementaires utilisés par la ministre de la Santé pendant la période des questions orales.

M. le *ministre* CHOMIAK et M. GERRARD interviennent sur le rappel au *Règlement*. M^{me} la *ministre* BLADY se rétracte de plein gré et présente des excuses.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID